 Glisser cette image dans la barre des tâches pour épingler le site [ou cliquer ici pour ajouter au menu Démarrer.](#)

Mardi 18 Octobre 2011 - 10h45

Lundi 01 Février 2010

COMPIEGNE Chauffage urbain : Cofely lâche du lest

La Ville a arraché au fournisseur une baisse de 20 % du coût de la chaleur. Les propriétaires de logements se sont en effet émus des augmentations sur les dernières années. Le maire a aussi promis de s'attaquer à la facturation, jugée trop opaque.

Le dégel ? Pas tout à fait. La situation reste tendue entre les abonnés au chauffage urbain et leur opérateur, Cofely. Mais la Ville de Compiègne enregistre un progrès : une baisse de 20 % du coût de la chaleur. Un tarif appliqué à partir du 1er janvier ; le résultat de négociations entreprises par la municipalité depuis le printemps dernier.



« Une baisse substantielle », fait valoir le premier adjoint, Michel Foubert, en abordant ce point épineux lors du conseil municipal, vendredi soir.

Le système de chauffage urbain de la ville circule sur 16 kilomètres, dans les quartiers des Capucins, des Jardins, du Clos-des-Roses et de Royallieu. Le réseau dessert près de 9 000 logements.

« Il y a aussi beaucoup d'équipements communaux raccordés au chauffage urbain », rappelle également le maire, Philippe Marini.

De lourdes factures sont en jeu, qui font bouillir les occupants des immeubles concernés. Une dizaine de propriétaires a d'ailleurs attentivement assisté au conseil municipal, au fond de la salle, jusqu'à 1 heure du matin, applaudissant l'intervention de l'élue, Éric Verrier, habitant le quartier des Jardins : « Il faut aller beaucoup plus loin. »

« Il faut être ingénieur pour s'y retrouver »

La Ville, qui a fait appel à un expert et un avocat pour l'assister dans ses négociations, veut maintenant arracher de Cofely un effort de lisibilité dans la facturation. « On peut se demander si la complexité des formules n'agit pas comme un écran de fumée », lâche le maire.

Car c'est aussi ce que reprochent les propriétaires et Compiègne à Cofely : la complexité des factures, telle qu'« il faut être ingénieur pour s'y retrouver » (Philippe Marini) ; « à faire passer les contrats d'assurance pour de douces plaisanteries » (Éric Verrier, à l'initiative d'une amicale

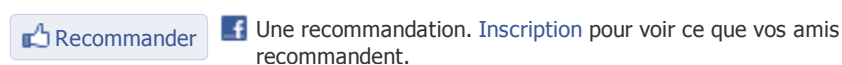
de copropriétaires).

Dans les rangs de l'opposition, le Vert Frédéric Pysson observe : « *Des efforts d'isolation dans les combles n'ont eu aucun effet sur la note à payer.* » Il épingle « *la très forte volatilité des factures entre deux échéances* » : « *Sur quelques mois, elles bondissent de 40 % puis baissent de 30 %.* »



Frédéric Pysson n'y va pas par quatre chemins : « *Clichy s'est retrouvé dans la même situation. Un audit a révélé 20 M€ de surfacturation. La Ville a attaqué l'opérateur (Cofely encore).* » Réponse du maire : « *L'étude comptable et l'audit n'ont pas révélé à Compiègne le même résultat que Clichy. Rompre un contrat avec un concessionnaire est délicat ; cela peut comporter des indemnités lourdes.* »


PIERRIG GUENNEC

Recommander cet article sur Facebook :




Recommander cet article sur Google :


 




Devenez non imposable
Loi scellier , pour ne plus payer d'impôt pendant 9 ans en investissant dans l'immobilier !
» [Cliquez ici](#)



Blackberry BOLD 9900
Disponible à partir de 149,90€. Découvrez le nouvel OS BlackBerry 7
» [Cliquez ici](#)



Avec ING Direct
Ouvrez un Compte Courant : 60€ offerts et la Gold MasterCard gratuite sans condition de durée
» [Cliquez ici](#)

Publicité  Ligatus

Droits de reproduction et de diffusion réservés © Courrier picard